

<http://sbssa.spip.ac-rouen.fr/?Protection-des-personnels-une-priorite-pour-l-education-nationale-Information>



Protection des personnels : une priorité pour l'éducation nationale Information - Jean-Michel Blanquer -



05/09/2019

Publié en ligne : samedi 7 septembre 2019

- Actualités -

Copyright © sciences biologiques et sciences sociales appliquées - Tous droits

réservés

Depuis mai 2017, la protection des personnels est une priorité. Une réponse systématique à chacun des faits de violence commis dans l'enceinte scolaire doit être apportée. Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse a engagé un plan d'action global en cinq points visant à préserver l'École de toute forme de violence et à apporter un soutien sans faille aux professeurs.

Protéger l'école, sécuriser l'espace scolaire et les abords des établissements

Renforcer la réponse aux incivilités dans les collèges et les lycées

Répondre plus efficacement aux violences les plus graves

Prendre en charge les élèves hautement perturbateurs et poly-exclus

Associer et responsabiliser les familles